

Le gouvernement fédéral n'est responsable que de l'éducation des Indiens et des Esquimaux, des enfants qui habitent les territoires situés hors des provinces, des détenus dans les pénitenciers, ainsi que des membres des Forces armées canadiennes et de leurs familles affectés au Canada et à l'étranger. Cependant, le gouvernement fédéral assume une partie des frais de l'enseignement supérieur de différentes façons, par l'entremise de nombre de ses ministères. En 1967-1968, il a consacré plus de 425 millions de dollars à l'enseignement postsecondaire. En 1972-1973, ce montant avait atteint 665 millions de dollars.

Sauf pour trois collèges militaires fédéraux (y compris le Collège militaire royal du Canada, créé en 1876 et pouvant décerner des diplômes depuis 1959) dont le financement est assuré entièrement par le gouvernement fédéral, les universités et les collèges s'alimentent financièrement à diverses sources gouvernementales et autres.

Au cours de la décennie 1956-1957 à 1966-1967, le montant annuel global des dépenses des universités et des collèges est passé de 107 à 890 millions de dollars. Au cours de la première année de cette période, les frais de fonctionnement se sont élevés à 87 millions de dollars et les frais d'immobilisation, à 20 millions de dollars. En 1966-1967, les frais de fonctionnement (y compris la recherche) étaient près de sept fois plus élevés, puisqu'ils atteignaient 581 millions de dollars, et les frais d'immobilisation s'établissaient à 309 millions de dollars. En 1972-1973, le montant annuel des dépenses des universités avait atteint 1,680,038,000 de dollars. La même année, les revenus d'exploitation et d'investissement s'élevaient à 1,724,297,000 de dollars.

Les contributions financières du gouvernement fédéral comprennent le transfert aux provinces de points d'impôt, l'aide du ministère de la Défense nationale aux étudiants dans le cadre du programme de formation des officiers, l'aide aux anciens combattants et aux enfants orphelins de guerre accordée par le ministère des Affaires des anciens combattants, les bourses du Conseil national de recherches accordées aux étudiants diplômés poursuivant leurs études en sciences pures et appliquées, les subventions du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, et d'autres catégories de bourses.

En outre, chaque année, des millions de dollars sont accordés par le gouvernement fédéral pour les recherches universitaires. En 1967-1968, plus de 105 millions de dollars ont été consacrés à cette fin. Pour l'année 1972-1973, ce montant s'est élevé à 134 millions de dollars.

Le gouvernement a aussi offert une aide sous forme de prêts qui ont